



SMS de menace reçu par ma file mineure

Par **I.leininger**, le **05/08/2019 à 08:31**

Bonjour, Mon histoire est un peu compliquée... Je suis mariée et mère de trois enfants, dont deux encore mineurs. Mon mari a eu une liaison de 2011 à 2015 avec une femme aux mœurs légères du village voisin. Mariée elle aussi. La rupture a généré une frustration chez mon mari (car elle était dur à un nouvel amant, sous prétexte de renouer avec une vie familiale). Celui-ci a diffusé en 2016 une photo d'elle en petite tenue, mais floutée (personne ne pouvait la reconnaître, hormis tous ceux qui la connaissait intimement), il l'a suivie, fliquée, pendant 4 à 6 mois. Elle a porté plainte. Les gendarmes ont suivi, et mon mari a écopé d'un rappel-à-la-loi-définition [rappel à la loi]. Là, vu la claque qu'il s'est prise, il s'est rangé. Cependant, ce petit rappel à la loi ne suffisait pas à madame. Elle lui a crevé par deux fois les pneus. puis, voyant qu'il ne réagissait pas, elle a commencé par me narguer lorsque nous nous croisons. Sourires, gestes obscènes, et j'en passe. A bout, l'année dernière, je suis sortie de ma voiture et je lui ai claqué son rétroviseur... Aucun dégât matériel. Elle est sortie elle aussi, mais pas pour discuter, pour aller prendre un témoignage, et le reporter à la gendarmerie... Hélas pour elle, le gendarme aguerri a compris à quel genre de personne il avait à faire, et l'a renvoyé après nous avoir convoqué. Nous nous censurons depuis deux ans, de peur de la croiser. Et là l'adjudant nous a dit que nous avons le droit de vivre aussi. Que mon mari puisse prendre le train qu'il veut, qu'il peut faire du vtt où il veut, à condition de ne pas s'arrêter et de la provoquer. Cet hiver, elle lui a de nouveau crevé les pneus (clous de tapissier en plein milieu de la bande de roulement, toujours les mêmes). Là ce weekend, nous venons d'avoir une convocation chez les gendarmes à nouveau. Selon eux mon mari jette des objets dans sa piscine... Œufs, shampoings etc... Mon mari nie en bloc. Il passe de temps à autres dans sa rue en vtt car ça fait partie d'un de ses chemin, mais il n'a commis aucun des faits reprochés. Les gendarmes classent l'affaire. En rentrant, deux de nos enfants, notre fils majeur, et ma fille mineure, ont reçu un SMS envoyé par le futur gendre de madame, qui menace que s'il leur père n'arrêtait pas de harceler Madame, il montera au village... Ma fille est angoissée. Ils sont au courant de tout,

mais l'ainé a 21 ans et habite en ville, il ne risque pas grand-chose je pense. Ma fille en revanche panique.rnrn rnrnQue feriez-vous ? Mon mari pense qu'il ne faut pas réagir, qu'elle n'attend que ça. Moi j'estime que ma fille n'a pas à vivre avec ce genre de menace.rnrn rnrnMerci de m'avoir lue.rnrn rnrnCordialement,